

Prolongation

Se débarrasser de son enfant trisomique : désespoir, espérance ou manque d'amour ?

L.R.A.
Libreville/Gabon

Francklin Ngoyi, un quinquagénaire, a défrayé la chronique dernièrement dans la ville de Ntoum (lire l'Union du 12 juin 2015) pour s'être débarrassé, au moyen d'un rituel ancestral, de son petit-fils atteint de trisomie. Beaucoup ont été choqués, dans l'opinion, par cet acte. Mais combien sont-ils à s'être posé la question pertinente de leur réaction si la vie leur offrait en cadeau un enfant... différent, quand ils attendent avec impatience qu'un nouveau membre vienne agrandir leur famille? Tout en considérant que comparaison n'est pas raison, il y a lieu de s'arrêter sur ce geste avec les bonnes interrogations, même si les réponses sont difficiles.

"LA vie est sacrée". Cela n'est un secret pour personne. Mais combien, parmi nous, ont plaint un couple d'avoir eu un enfant différent? Combien d'autres n'ont pas soupçonné une main vengeresse contre celui-ci? Combien encore, face à cette

sorte d'embarras, ne sont-ils pas posé la question de savoir ce qu'ils auraient fait s'ils avaient été à la place de ces parents? Lorsque cela a le malheur d'arriver à quelqu'un, qui a le culot de raconter le cheminement qu'il a emprunté, avant de commettre l'irréparable, a-t-on le droit de porter des jugements de valeur sans une certaine prudence, tant le sujet est sensible? Mais la sensibilité de la chose doit-elle aussi empêcher qu'on l'aborde?

Petit rappel des faits: il y a cinq ans, la fille de Francklin Ngoyi donne naissance à un enfant souffrant de mongolisme, une maladie congénitale, caractérisée par un retard du développement, l'arriération mentale et un faciès hors-norme. Les nombreuses démarches auprès des Affaires sociales et du tribunal, ainsi qu'un séjour dans une communauté religieuse n'apportent aucun résultat. La déception des parents est à son paroxysme, lorsque la hiérarchie de la fondation Horizons Nouveaux, établissement social notoirement connu pour accueillir ce type de cas, refuse de prendre en charge la patiente. M. Ngoyi va alors sacrifier à un rituel ancestral en dépo-



Photo : SCOM

Franck Ngoyi a préféré donner la mort à son petit-fils atteint de malformations congénitales. Photo de droite : Père Innocent Nzemba Muanda, professeur de bioéthique au Grand séminaire St-Augustin de Libreville.



Photo : AFP

sant l'enfant à proximité d'un fleuve. La suite est forcément mortelle pour le petit être fragile et, son grand-père, son bourreau, ne peut être dans ces conditions que le "criminel" qui a voulu débarrasser la famille de ce "fardeau".

FARDEAU POUR SA FAMILLE. Car c'est bien ce qu'était cet enfant: un fardeau, un poids pour sa famille.

Pour que d'aucuns se prononcent sur la question, nous leur avons demandé ce qu'ils auraient fait si la vie les avait mis à la place de M. Ngoyi. "C'est facile d'être dans une situation de com-

mentateur, car on dit ce qu'on pense juste. Mais pour ceux qui vivent cela au quotidien quel est leur état d'esprit?", s'est demandé un interlocuteur. Tandis qu'un autre rétorquait: "Tout est « karma »". Il faut payer son karma, en clair supporter son fardeau. Car rien n'est fait au hasard dans la vie. Tout ce qui nous arrive est le résultat de ce qui devait nous arriver. Cette souffrance est l'aspiration future à une vie meilleure. Tuer ce petit être fragile, c'est ajouter le pire à une situation qui l'était déjà", a estimé un autre. Soit !

Mais comment comprendre ce geste? Le professeur de

bioéthique, au Grand séminaire St-Augustin de Libreville, Innocent Nzemba, éclaire notre lanterne.

Pour le professionnel de l'éthique, le problème est à plusieurs niveaux. Aussi bien de la croyance, de l'espérance de la bioéthique que de la psychologie. Aussi, à travers ce geste peut-on voir un cri du cœur mais aussi une sorte d'espérance. Car le grand-père, qui fait le tour des hôpitaux et des centres de rééducation, se dit qu'on peut trouver un lieu où l'enfant puisse avoir un cadre de vie, mais désillusionné, il lui restait un espoir: croire à la tradition et à ses possibles miracles.

À un niveau psychologique, cette attitude peut être qualifiée de démission, de débarras d'un fardeau pour la famille. Ce qui suppose qu'on ne donne plus de prix à la vie qui est là dans cet être. C'est ici que se pose le problème éthique et c'est encore à ce niveau que l'on peut dire qu'il a manqué d'amour. Car cet enfant mongol est un être vivant et la vie a du prix aux yeux de Dieu et des hommes. On n'a donc pas le droit d'abandonner la vie d'un être fragile dans la nature.

JAMAIS SANS MA FILLE. De

même, bio médicalement, la maman est suivie pendant la grossesse. Ce qui suppose que le corps médical se devait de détecter les malformations chromosomiques et génétiques du fœtus et par conséquent décider en concertation avec la famille de l'arrêt ou non de l'évolution de la grossesse. Si malgré ces interpellations biomédicales, la mère de l'enfant à venir accepte de garder sa grossesse jusqu'à terme et donner au monde une vie désirée malgré les infirmités, elle a le devoir moral d'avoir de la considération, de l'affection et de l'amour pour ce nouveau-né. À titre d'exemple, témoigne le professeur de bioéthique, une femme a fait le choix de garder, pendant 20 ans, sa petite fille souffrant de ce genre de malformation et avait comme principe « jamais sans ma fille ». Pour elle le fardeau n'en était plus un, car elle l'avait accepté avec amour.

L'amour rend donc les situations les plus farfelues aisées à supporter. Peut-être faut-il apprendre à le cultiver. Mais surtout, il faut dès à présent anticiper les bonnes questions, la vie étant pleine de surprises. À qui le tour demain ?

BONUS
VERS MOOV - VERS AUTRES RESEAUX
VERS INTERNATIONAL

USA, France, Chine, Royaume-Uni, Espagne, Hong-Kong, Russie, Brésil, Allemagne, Israël, Belgique, Japon, Australie, Afrique du Sud, Canada, Inde, Nigéria

moov no limit

moov**bonus**

Bonus 100% vers tous les réseaux du Gabon et à l'**International**.

- Ces jeudi 25 et vendredi 26 juin 2015
- Bonus utilisable sur emoov à partir de 100 F et sur les cartes à gratter à partir de 500 F. Valable 4 jours
- Bonus à l'international plafonné à 30%
- France - Nigéria - Afrique du Sud - USA - Chine - Espagne - Royaume-Uni - Belgique - Canada - Inde - Russie - Hong-Kong - Brésil - Allemagne - Israël - Japon - Italie - Australie